

ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE 2013
LECTURE ET PRODUCTION D'ÉCRIT

3^e ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

PS3

DOSSIER DE L'ENSEIGNANT

LIRE

SOMMAIRE

LES ÉVALUATIONS EXTERNES NON CERTIFICATIVES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	7
LES ÉTAPES CLÉS D'UNE ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE	8
Conception de l'épreuve	8
Passation dans les établissements scolaires	8
Correction et encodage des résultats	8
Analyse des résultats	8
Résultats et commentaires	8
Pistes didactiques	9
Évaluation du dispositif.....	9
L'ÉPREUVE DE 2013.....	10
Contenu de l'épreuve	10
Questions et réponses de formats différents	11
Compétences évaluées	11
Calendrier de l'épreuve 2013	13
CONSIGNES DE PASSATION	14
MODALITÉS DE CORRECTION	15
GUIDE DE CODAGE DES ITEMS	16
CONTACTS UTILES	22

ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE

Le groupe de travail chargé d'élaborer l'épreuve est composé de :

Katty ADAM, conseillère pédagogique ;

Bernadette BAUDUIN, enseignante ;

Laurence BOSSUT, enseignante ;

Pascal CATINUS, conseillère pédagogique ;

Françoise CRÉPIN, chercheuse au Service d'analyse des Systèmes et Pratiques d'enseignement de l'ULg ;

Stéphanie DELCOUR, enseignante ;

Claire DESMARETS, conseillère pédagogique ;

Philippe DUPONT, inspecteur ;

Michèle ÉLOY, conseillère pédagogique ;

Cécile FRAITURE, enseignante ;

Émilie GIORIA, enseignante ;

Marc HELLA, conseiller pédagogique ;

Tân KHUC, enseignante ;

Jocelyne MARÉCHAL, inspectrice ;

Bernadette MEURISSE, inspectrice ;

Dominique NOTTEBAERE, inspecteur ;

Nathalie PLANCKE, conseillère pédagogique ;

Bernadette SÉPULCHRE, chargée de mission au Service général du Pilotage du Système éducatif.

LES ÉVALUATIONS EXTERNES NON CERTIFICATIVES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Les évaluations externes non certificatives visent à informer chaque équipe éducative sur le niveau de ses élèves et permettent de diagnostiquer les difficultés rencontrées afin de proposer des pistes d'actions pédagogiques. Elles portent successivement sur la lecture/production d'écrit, les mathématiques et les sciences/histoire-géographie.

Quelques changements sont apparus au niveau de l'organisation des évaluations externes. Ces modifications font notamment suite à l'analyse des avis des enseignants sur les opérations des années précédentes recueillis sur la base des questionnaires bilans.

Dorénavant, les évaluations externes non certificatives seront organisées dans les classes de 3^e primaire (au lieu de 2^e primaire), 5^e primaire et dans une année d'études au sein des 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire. De plus, la passation des épreuves se déroulera durant le mois d'octobre plutôt qu'en novembre. Ce changement de date permettra de fournir des informations plus tôt aux écoles, et notamment le document de pistes didactiques. Enfin, les évaluations externes non certificatives de 2^e secondaire ont été supprimées en même temps que l'épreuve externe certificative CE1D devenait obligatoire.

Cette année, l'épreuve porte sur la lecture et la production d'écrit pour les élèves de 2^e et 5^e primaires, et uniquement sur la lecture pour les élèves de 4^e année secondaire. Elle est obligatoire pour les élèves fréquentant l'enseignement ordinaire.

Pour les élèves fréquentant l'enseignement spécialisé, la participation à l'épreuve est laissée à l'appréciation de chaque conseil de classe en fonction du niveau d'apprentissage atteint par chacun des élèves.

Étant donné qu'il s'agit d'évaluations externes non certificatives, les résultats obtenus par les élèves à ces évaluations ne peuvent en aucun cas sanctionner leur parcours scolaire.

Après la passation, les membres de l'inspection ainsi que les conseillers pédagogiques, peuvent apporter leur appui aux équipes éducatives dans l'analyse et l'exploitation des résultats des évaluations externes.

L'Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC) peut proposer également des journées de formation visant notamment à construire et mettre en œuvre des stratégies pédagogiques et organisationnelles susceptibles d'améliorer les résultats.

Les épreuves des années précédentes sont disponibles sur la page
www.enseignement.be/evaluationsexternes

LES ÉTAPES CLÉS D'UNE ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE

CONCEPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve à laquelle vous participez a été élaborée par un groupe de travail composé de différents acteurs du monde éducatif. Ce groupe de travail choisit les compétences à évaluer dans la discipline concernée et rédige l'épreuve en tenant compte des contraintes organisationnelles qu'engendre une évaluation à large échelle (durée de passation, clarté des consignes de passation et de correction, conditions de passation similaires dans toutes les écoles...).

PASSATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les modalités de passation que les directions et les enseignants doivent respecter précisent le calendrier, les durées des différentes parties d'épreuves, les consignes à donner aux élèves,...

CORRECTION ET ENCODAGE DES RÉSULTATS

Les modalités de correction des items ont été élaborées parallèlement à leur conception de manière à réduire au maximum les biais de subjectivité dans la correction.

Les codes correspondant aux réponses des élèves seront soigneusement compilés dans la grille informatique disponible sur le site : www.enseignement.be/evaluationsexternes

ANALYSE DES RÉSULTATS

La grille informatique apporte des informations globales relatives à la classe. Elle permet notamment d'obtenir le score global et les différents sous-scores de l'épreuve ainsi que la proportion des élèves de la classe qui ont réussi chaque item et de repérer ainsi les items et les groupes d'items les mieux réussis par les élèves. Elle vous apportera aussi des informations plus spécifiques par élève : nombre d'abstentions, nombre d'erreurs, score total, sous-scores,...

Comme le stipule le décret du 2 juin 2006, les résultats ne peuvent en aucun cas servir à un classement entre élèves ou entre écoles, ni à aucune autre forme de publicité. Par ailleurs, les membres du personnel, les Pouvoirs Organisateurs, les inspecteurs et les conseillers pédagogiques qui ont connaissance des résultats obtenus à l'évaluation externe non certificative sont tenus à cet égard par le secret professionnel. En cas d'infraction, l'article 458 du Code pénal est d'application.

RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

Les résultats de l'échantillon représentatif de l'ensemble des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont publiés dans le document *Résultats et commentaires*. Ce document permet aux enseignants de situer les résultats de leurs élèves par rapport au niveau moyen des élèves de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de les comparer à ceux des écoles ayant un profil similaire. Les enseignants peuvent donc relativiser les résultats de leurs élèves mais également discerner leurs difficultés et leurs forces. Les inspecteurs et les conseillers pédagogiques ont accès aux résultats des établissements dans lesquels ils exercent leurs fonctions. Ils sont invités à apporter leur appui dans l'analyse de ces résultats.

PISTES DIDACTIQUES

Sur la base des constats issus de l'analyse des résultats de l'échantillon représentatif, des activités pédagogiques sont proposées par le groupe de travail et publiées dans le document *Pistes didactiques*. Ces pistes envisagent des actions concrètes et/ou des démarches d'apprentissage qui visent à améliorer la maîtrise des compétences ciblées par l'évaluation.

ÉVALUATION DU DISPOSITIF

Après chaque évaluation externe, les chefs d'établissements et les enseignants sont invités à faire part de leurs avis, suggestions et commentaires par le biais de questionnaires. Ceux-ci sont traités de façon anonyme et visent à améliorer le dispositif dans son ensemble. Les questionnaires d'évaluation seront disponibles après l'envoi des *Pistes didactiques*.

L'ÉPREUVE 2013

CONTENU DE L'ÉPREUVE

Deux aspects distinguent l'épreuve de 2013 des épreuves précédentes menées dans le domaine de la lecture et la production d'écrit (2007 et 2010).

- D'une part, l'épreuve de 2013 envisage un diagnostic centré exclusivement sur les textes informatifs.
- D'autre part, le changement dans le dispositif qui prend cours cette année scolaire 2013-2014 ouvre de nouvelles possibilités. En effet, le passage de l'évaluation de la deuxième à la 3^e primaire raccourcit l'écart temporel avec la 5^e primaire. Un ensemble de questions est donc cette année proposé à la fois aux élèves de 3^e et de 5^e primaires en vue d'identifier des actions pédagogiques prioritaires à mener durant la 3^e et 4^e années primaires pour améliorer les résultats des élèves particulièrement faibles de 5^e primaire.

1. Une épreuve centrée sur l'exploitation de textes informatifs

Il ressort d'évaluations réalisées à différents niveaux d'études que la compréhension et l'exploitation de textes informatifs mettent de nombreux élèves en difficulté plus encore que les textes narratifs. Il s'agit, à l'occasion de cette épreuve 2013, de se donner les moyens d'affiner le diagnostic sur ce point précis.

Quatre textes informatifs sont proposés. Ils sont de longueur variée (de quelques lignes à un double A4). Les thèmes abordés présentent également une certaine diversité de façon à éviter qu'une épreuve monothématique avantage (ou désavantage) certains élèves. Enfin, les textes présentent différentes structures informatives : explicative (*Ne prenez pas la chouette pour la femelle du hibou !*), dialoguée (*Rencontre avec un garde forestier*), descriptive (*Le cerf, roi de la forêt*)...

2. Une analyse possible des progrès accomplis entre la 3^e et de 5^e primaires

Les épreuves de 3^e et de 5^e primaires portent toutes deux sur la lecture de textes informatifs. Elles proposent une série de 15 items communs, portant sur un même texte *Ne prenez pas la chouette pour la femelle du hibou !* Le reste des questions et des textes est spécifique à chaque année d'études : la proportion de questions nécessitant une réponse élaborée, la longueur des textes et la gradation dans la difficulté des questions relevant de chacune des compétences diffèrent d'une épreuve à l'autre. Ceci n'empêche que l'on peut établir un certain parallélisme entre les deux épreuves, notamment dans le choix des compétences ciblées. Outre les questions communes, c'est ce parallélisme qui permettra une comparaison des résultats des élèves de 3^e et de 5^e. Cette comparaison se fera non seulement sur la base des questions communes mais également sur la base des questions spécifiques à chaque année d'études. Les analyses qui seront réalisées viseront à mieux cibler la nature des progrès réalisés par les élèves entre les deux moments de passation, en vue de cerner des pistes de travail qu'il serait particulièrement utile de développer dans le courant de la 3^e et 4^e années primaires, afin d'aboutir à de meilleurs résultats en 5^e primaire.

Les résultats obtenus lors des prétests menés dans une vingtaine de classes ont indiqué que les questions communes aux deux années d'études sont de difficulté moyenne à importante pour les élèves de 3^e primaire et de difficulté facile à moyenne pour les élèves de 5^e primaire. Il est donc tout naturel que les élèves de 3^e année éprouvent plus de difficulté pour cette partie du test et il convient de les rassurer à cet égard en leur expliquant par exemple que les réponses à ces questions, qui sont posées également aux élèves de 5^e primaire, permettront de mieux comprendre comment les élèves progressent en lecture.

QUESTIONS ET RÉPONSES DE FORMATS DIFFÉRENTS

Les formats des items utilisés dans l'épreuve de compréhension en lecture sont les suivants :

- items fermés à choix multiples ou apparentés ;
- items ouverts à réponses brèves ;
- items ouverts à réponses construites.

La grande majorité des items de l'épreuve se présente sous la forme de questions à choix multiples et de questions ouvertes à réponses brèves. Dans le cadre d'une évaluation à large échelle, s'adressant à des élèves de début de 3^e année primaire, c'est une façon de garantir que c'est bien la compréhension des informations des textes qui est évaluée et non pas la capacité à exprimer une réponse par écrit.

Ceci ne signifie pas que les démarches sollicitées ne peuvent être complexes. Ce type de questions permet en outre une correction harmonisée pour tous lors d'une évaluation à large échelle.

Par ailleurs, les choix posés lors de la conception de cette épreuve externe ne nient en rien l'importance et l'intérêt des liens entre la lecture et l'écriture dans les dispositifs d'apprentissage.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Les compétences et savoir-faire évalués dans l'épreuve de 3^e primaire et les items correspondants sont présentés dans les tableaux ci-après.

Trois compétences, jugées essentielles dans la compréhension des textes informatifs, sont communes aux épreuves de 3^e et de 5^e années primaires :

- gérer la compréhension du document pour dégager les informations explicites ;
- gérer la compréhension du texte pour découvrir les informations implicites (inférer) ;
- percevoir le sens global pour reformuler et utiliser des informations.

Chacune de ces compétences se décline en différents niveaux d'exigence. Par exemple, la présence ou non d'indices de localisation de l'information à utiliser.

COMPRÉHENSION DE TEXTES		
Compétences	Nombre d'items	Item
Orienter sa lecture en fonction de la situation de communication	3	1-39-40
Élaborer des significations- Dégager des informations explicites	23	2-5-7-9-11-21-22-23-25-32-33-34-35-36-46-48-49-55-57-58-60-63-64
Élaborer des significations – Dégager des informations implicites	9	12-24-56-59-61-65-66-67-68
Percevoir le sens global	15	6-8-10-20-29-30-31-42-43-44-45-47-50-54-62
Tenir compte des unités grammaticales	4	13-14-52-53
Dégager l'organisation d'un texte	9	15-16-17-18-19-26-27-28-41
Traiter les unités lexicales	3	37-38-51
Percevoir les reprises d'informations d'une phrase à l'autre (anaphores)	2	3-4-

PRODUCTION D'ÉCRIT		
Compétences	Nombre d'items	Item
Orienter son écrit en fonction de la situation de communication	2	E2-E4
Élaborer des contenus	3	E3-E8-E9
Assurer la cohérence du texte (connecteurs, anaphores)	2	E11-E12
Utiliser les unités grammaticales (structures de phrases, ponctuation, formes correctes)	5	E5-E6-E10-E13-E14
Assurer la présentation (lisibilité)	2	E1-E7

CALENDRIER DE L'ÉPREUVE DE 2013

Cette année l'épreuve externe non certificative se déroulera entre **le 07 et le 11 octobre 2013**.

En 3^e primaire, il s'agit de programmer quatre séances de test de 50 minutes maximum. Elles ne peuvent être consécutives : elles seront séparées au minimum par une récréation ou, idéalement, ne se dérouleront pas le même jour. Les différentes parties seront présentées aux élèves dans l'ordre du carnet.

Première partie

Recherche Malou

Questions 1 à 9

Production d'écrit 1

Deuxième partie

À la découverte d'un habitant de la forêt

Questions 10 à 21

Troisième partie

Dans toutes les langues...

Questions 22 à 31

Production d'écrit 2

Quatrième partie

Ne prenez pas la chouette pour la femelle du hibou !

Questions 32 à 41

CONSIGNES DE PASSATION

Il est légitime que chaque enseignant ait le souci de respecter les différences entre ses élèves. Toutefois, pour que la validité de l'épreuve soit assurée, il est impératif que la passation se déroule dans les mêmes conditions pour toutes les classes. Les consignes de passation permettent de garantir la pertinence des informations recueillies par ces évaluations.

Nous conseillons à toutes les personnes chargées de la passation de lire préalablement l'intégralité de l'épreuve.

Même si les élèves passent l'épreuve en compagnie de leur enseignant attitré, la présentation du carnet ne leur est peut-être pas familière ; il semble opportun de les informer et de les rassurer quant à cette passation.

Quelques jours avant le début de l'évaluation, décrivez-leur ce qu'est une évaluation externe non certificative en leur expliquant, par exemple, que :

- tous les élèves de leur année, de toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (environ 50 000 enfants) participent à ce test durant la même semaine ;
- cette épreuve n'aura aucune conséquence sur leur parcours scolaire, mais il est toutefois important d'effectuer le travail le plus sérieusement possible car elle a pour objectif de cerner les difficultés rencontrées par les élèves afin de chercher différents moyens d'y remédier.

Aucun document ne sera remis aux élèves avant la passation. Le carnet et le portfolio de chaque élève seront repris en fin de séance et redistribués lors de la suivante pour poursuivre l'épreuve.

Le premier jour de la passation, il est demandé aux élèves de compléter le cadre de la couverture du carnet : nom, prénom, école, classe et numéro d'ordre. Il s'avère utile de vérifier ces informations lors de la reprise des documents.

Avant chaque séance, l'enseignant repère, avec les élèves, les pages relatives à la partie considérée. Lors de cette découverte, il est utile de leur expliquer que les séries de cases carrées à droite des questions seront utilisées pour la correction et qu'ils ne doivent donc pas s'en préoccuper.

Le carnet a été conçu de façon à ce que chaque élève puisse travailler seul. Les élèves n'ont donc, en principe, pas besoin d'explications supplémentaires.

CONSIGNES SPÉCIFIQUES À L'ÉPREUVE DE 3^E ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

- Contrairement à ce qui se passait précédemment avec les élèves de 2^e primaire, pour cette épreuve, les questions et consignes **ne sont pas lues par l'enseignant**.
- Les deux tâches de production d'écrit font toutefois exception à cette règle. Pour chacune, l'enseignant explique la mise en situation, il s'assure que tous les élèves ont bien compris la nature de la tâche puis n'intervient plus.
- Signaler aux élèves que chaque partie de l'épreuve porte sur un texte du portfolio mentionné en début de partie. Vérifier que chacun se reporte bien au texte visé.

MODALITÉS DE CORRECTION

La journée de correction est organisée sous la responsabilité du chef d'établissement et considérée comme journée de formation macro obligatoire. Les corrections et l'encodage des résultats seront effectués collectivement par tous les enseignants de l'équipe éducative. Ils devront être clôturés pour **le vendredi 18 octobre 2013 au plus tard**.

Ces corrections se feront dans le respect du guide de codage que vous trouverez dans les pages suivantes.

Pour toutes questions relatives aux corrections du test, vous pourrez contacter :

- au Service général du Pilotage du Système éducatif, Bernadette Sépulchre - 02/ 690 82 06 ;
- au Service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement de l'ULg, Françoise Crépin - 04/ 366 20 57.

Les guides de correction sont présentés sous forme de tableaux dans les pages qui suivent. Ils fournissent un ensemble de critères standardisés pour juger de la qualité des réponses obtenues. Vous indiquerez directement dans le carnet de l'élève un code pour chaque item dans les cases numérotées.

ENCODAGE DES RÉSULTATS

Une fois les épreuves codées dans les carnets des élèves, les codes devront être retranscrits dans les grilles d'encodage prévues et fournies par le Service général du Pilotage à l'adresse :

www.enseignement.be/evaluationsexternes

UNE GRILLE PAR CLASSE

La grille est conçue pour calculer automatiquement certains résultats. Les élèves y sont répertoriés selon le numéro d'ordre qui leur a été attribué au moment de la passation.

ÉCHANTILLON DESTINÉ À L'ANALYSE DES RÉSULTATS

Les écoles dont des classes ont été sélectionnées pour composer l'échantillon en seront informées après la passation. Seuls les résultats de ces classes devront être renvoyés au Service général du Pilotage du système éducatif. Afin d'affiner l'analyse des résultats, les enseignants et les élèves de ces classes recevront un questionnaire de contexte qu'ils complèteront.

Il est primordial de veiller à ce que chaque élève conserve le même numéro d'ordre pour toutes les parties de l'épreuve et pour le questionnaire de contexte.

Quelques situations particulières :

- un élève a été absent à une partie ou à l'ensemble de l'épreuve : notez le code « a » dans les cases correspondant à tous les items non résolus suite à cette absence ;
- un élève ne respecte pas parfaitement la consigne (par exemple, il entoure sa réponse au lieu de la cocher, il n'indique pas la réponse à l'endroit prévu...) : s'il est possible de comprendre la réponse de l'élève, elle doit être codée sans tenir compte de ce paramètre ;
- un élève mentionne plusieurs réponses pour un même item (il coche plus de cases que prévu) : la réponse est considérée comme incorrecte et reçoit le code « 0 » ;
- **en cas de doute sur l'attribution d'un code plutôt qu'un autre : l'enseignant cherche autant que possible à déterminer si la réponse peut être équivalente à celle fournie dans la grille de codage. L'organisation mise en place pour les corrections peut aussi permettre de résoudre collectivement ces hésitations.**

GUIDE DE CODAGE DES ITEMS

Les réponses attendues à chacun des 68 items composant l'épreuve de compréhension à la lecture et aux 14 items en production d'écrit sont décrites dans le tableau ci-dessous. La règle générale pour la compréhension à la lecture est la suivante :

Réponse correcte et complète	Code 1
Réponse incorrecte ou incomplète ou excessive	Code 0
Un seul élément de réponse sur les deux demandés	Code 8
Absence de réponse	Code 9
Absence de l'élève	Code a

PARTIE 1

Recherche Malou

Question	Item	Réponse de l'élève	Code
1	1	L'élève a coché « Retrouver un chien perdu ».	1
2	2	L'élève a répondu « 3 ».	1
3	3	L'élève a répondu « Malou » OU « la chienne ».	1
	4	L'élève a répondu « Dominique » OU « la maitresse ».	1
4	5	L'élève a coché « le matin ».	1
5	6	L'élève a coché « Dominique ».	1
6	7	L'élève a coché « Malou est de couleur noire avec le bout des pattes avant blanc ».	1
7	8	L'élève a coché « Malou ».	1
	9	L'élève a coché « FAUX ».	1
	10	L'élève a coché « VRAI ».	1
	11	L'élève a coché « FAUX ».	1
8	12	L'élève a coché « VRAI ».	1
	13	L'élève a entouré un mot parmi les trois suivants : âgée, gentille, perdue.	1
	14	L'élève a entouré un mot parmi les trois suivants : âgée, gentille, perdue.	1

Production d'écrit 1 – Avis de recherche

Question	Réponse de l'élève	Code
E1	Texte lisible	1
	Graphie illisible, juxtaposition de mots sans lien, illisible même oralement	0
	L'élève n'a rien écrit.	9

Les codes 0 et 9 sont des codes d'exclusion : ne pas poursuivre l'encodage pour les autres critères.

E2	Le texte est en rapport avec le sac de gym.	1
	Le texte est en rapport avec Malou.	8
	Le texte n'est pas en rapport avec Malou.	0
E3	Description du sac et du contenu	1
	Description sac ou du contenu seulement	8
	Pas d'élément de description	0
E4	Un moyen pour contacter	1
	Pas de moyen pour contacter	0
E5	Le texte est structuré.	1
	Le texte n'est pas structuré (simple juxtaposition de mots).	0
E6	Le texte est écrit essentiellement de façon non phonétique.	1
	Alternance de formes correctes et de formes phonétiques	8
	Le texte est écrit essentiellement phonétiquement.	0

PARTIE 2

À la découverte d'un habitant de la forêt

Question	Item	Réponse de l'élève	Code
	15	L'élève a écrit « 2 ».	1
	16	L'élève a écrit « 4 ».	1
10	17	L'élève a écrit « 1 ».	1
	18	L'élève a entouré « 5 ».	1
	19	L'élève a entouré « 2 ».	1
11	20	L'élève a écrit « (du) cerf ». « Cerf et garde forestier (ou M. Rousselle) » n'est pas une réponse correcte.	1
12	21	L'élève a coché « Garde forestier ».	1
13	22	L'élève a coché « Protéger les plantes et les animaux » ET « Veiller au respect du code forestier ».	1
		L'élève a coché « Protéger les plantes et les animaux » OU « Veiller au respect du code forestier ».	8
14	23	L'élève a écrit une des quatre règles citées par M. Rousselle Pour la première règle, une des trois parties de la phrase est une réponse correcte.	1
15	24	L'élève a coché « En automne ».	1
16	25	L'élève a coché « Pour signaler sa présence ».	1
17	26	L'élève a coché « Monsieur Rousselle ».	1
	27	L'élève a coché « Madame Eloy ».	1
	28	L'élève a coché « Monsieur Rousselle ».	1
18	29	L'élève a écrit « Cerf ».	1
	30	L'élève a écrit « Biche ».	1
	31	L'élève a écrit « Faon ».	1
19	32	L'élève a coché « VRAI ».	1
	33	L'élève a coché « VRAI ».	1
	34	L'élève a coché « FAUX ».	1
	35	L'élève a coché « VRAI ».	1
20	36	L'élève a écrit « Au printemps ».	1
21	37	L'élève a coché « Ensemble d'arbre, petite forêt ».	1
	38	L'élève a coché « Partie osseuse sur la tête de certains animaux ».	1

PARTIE 3

Dans toutes les langues...

Question	Item	Réponse de l'élève	Code
22	39	L'élève a coché « Donner des informations ».	1
23	40	L'élève a entouré « Livre documentaire. Habitudes et coutumes ».	1
24	41	L'élève a écrit « Dans toutes les langues... ».	1
	42	L'élève a coché « Bien se saluer ! ».	1
	43	L'élève a coché « Pays arabes ».	1
25	44	L'élève a coché « Espagne ».	1
	45	L'élève a coché « Laponie ».	1
26	46	L'élève a écrit « On s'embrasse sur la bouche » ou équivalent ».	1
27	47	L'élève a coché « On se contente d'un petit signe ».	1
	48	L'élève a coché « D'après le texte, c'est faux ».	1
28	49	L'élève a coché « D'après le texte, c'est vrai ».	1
	50	L'élève a coché « D'après le texte, c'est vrai ».	1
29	51	L'élève a coché « ... sont parfois différents ».	1
30	52	L'élève a écrit « Comment vas-tu ? » OU « Et ailleurs, que fait-on ? ».	1
31	53	L'élève a écrit « 3 ».	1

Production d'écrit 2 – Ma plus belle récréation

Question	Réponse de l'élève	Code
	Texte lisible	1
E7	Graphie illisible, juxtaposition de mots sans lien, illisible même oralement	0
	L'élève n'a rien écrit.	9

Les codes 0 et 9 sont des codes d'exclusion : ne pas poursuivre l'encodage pour les autres critères

	Au moins deux éléments pertinents de description en lien avec le thème	1
E8	Un seul élément pertinent de description	8
	Aucun élément de description	0
E9	Au moins une allusion aux raisons pour lesquelles c'est une belle récréation	1
	Aucune allusion	0
E10	Constructions syntaxiques variées	1
	Répétition d'une même structure (par ex. j'ai joué à..., j'ai joué à...)	0
E11	Présence de plusieurs anaphoriques différents	1
	Présence d'un anaphorique (seul ou répété)	8
	Pas d'anaphorique	0
E12	Présence de plusieurs connecteurs différents	1
	Présence d'un connecteur (seul ou répété)	8
	Pas de connecteur	0
E13	Utilisation correcte du point dans 2 phrases au moins	1
	Utilisation correcte du point dans une seule phrase	8
	Aucun point	0
E14	Le texte est écrit essentiellement de façon non phonétique.	1
	Alternance de formes correctes et de formes phonétiques	8
	Le texte est écrit essentiellement phonétiquement.	0

PARTIE 4

Ne prenez pas la chouette pour la femelle du hibou !

Question	Item	Réponse de l'élève	Code
32	54	L'élève a coché la 2 ^e photo ET a fait référence aux aigrettes OU au fait qu'il faut regarder la tête.	1
		Autre photo cochée OU les 2 photos cochées OU la bonne photo cochée mais l'explication n'est pas adéquate.	0
33	55	L'élève a entouré « OUI » pour la chouette ET « OUI » pour le hibou à la proposition « l'animal chasse la nuit ».	1
	56	L'élève a entouré « OUI » pour la chouette ET « OUI » pour le hibou à la proposition « l'animal a des aigrettes ».	1
	57	L'élève a entouré « OUI » pour la chouette ET « OUI » pour le hibou à la proposition « L'animal a des griffes fortes et recourbées ».	1
34	58	L'élève a indiqué « Qui mange de la viande » ou équivalent.	1
35	59	L'élève a coché Laura ET explique son choix en faisant référence au régime alimentaire de la chouette. Exemple : elle est carnivore.	1
		Tom est coché OU les 2 enfants sont cochés OU Laura est cochée mais l'explication n'est pas adéquate.	0
36	60	L'élève a indiqué 2 éléments parmi : vue perçante, ouïe fine, vol silencieux, griffes fortes et recourbées.	1
		L'élève a indiqué 1 élément parmi : vue perçante, ouïe fine, vol silencieux, griffes fortes et recourbées.	8
37	61	L'élève fait référence au fait que si le vol n'était pas silencieux, les proies risqueraient de s'enfuir. Exemples : « pour ne pas faire fuir les animaux qu'ils chassent, pour ne pas effrayer les proies ».	1
38	62	L'élève a coché « les activités humaines qui mettent les rapaces en danger ».	1
39	63	L'élève a indiqué « arbre creux » ET « vieux bâtiment ».	1
		L'élève a indiqué « arbre creux » OU « vieux bâtiment ».	8
40	64	L'élève a coché « Parce que les hommes utilisent des produits chimiques ».	1
41	65	L'élève a entouré « NON ».	1
	66	L'élève a entouré « NON ».	1
	67	L'élève a entouré « OUI ».	1
	68	L'élève a entouré « NON ».	1

CONTACTS UTILES

Si des problèmes se présentent lors de l'organisation, de la passation ou de la correction, il est possible de contacter :

POUR UN PROBLÈME D'ORDRE GÉNÉRAL

- **Charlotte Alexandre**
Ministère de Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Service général du Pilotage du Système éducatif
02/690 82 47
charlotte.alexandre@cfwb.be

POUR UN PROBLÈME RELATIF À L'ÉPREUVE

- **Bernadette Sépulchre**
Ministère de Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Service général du Pilotage du Système éducatif
02/690.82.06
bernadette.sepulchre@cfwb.be
- **Françoise Crépin**
Service d'analyse des Systèmes et Pratiques d'enseignement de l'ULg
04/366.20.57
f.crepin@ulg.ac.be

P3

Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Service général du Pilotage du Système éducatif
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 BRUXELLES
www.fw-b.be – 0800 20 000
Impression : Massoz - massoz@massoz.be
Graphisme : MO - maria.bouras@cfwb.be
Septembre 2013

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR
0800 19 199
courrier@mediateurcf.be

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française »
visée à l'article 2 de la Constitution